



REPUBLIQUE FRANCAISE  
DEPARTEMENT  
DE L'HÉRAULT

EXTRAIT DU REGISTRE

Envoyé en préfecture le 24/04/2026

Reçu en préfecture le 24/04/2026

Publié le

ID : 034-253402044-20260416-D2026\_04\_01\_ANN-DE



DELIBERATIONS DU CONSEIL SYNDICAL  
DU SIVOM DU PATRIMOINE DE L'ORTHUS

Séance du 16 avril 2026

N°2026-04-01

**Date de convocation :** 08/04/2026

Séance de l'an deux mille vingt-six et le quatorze avril à dix-huit heures, le Conseil Syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Philippe TOURRIER.

**Conseillers en exercice :** Philippe TOURRIER, Philippe GERBIER, Eric FARGEAS, Simon POPY (S), Cédric VIGNES, Francis VALERI, Anne-Catherine BENEZET, Gilles BERGER, Line CRESPIY, Christophe DUNOM, Gérard PEREZ, Raymonde VALLAT LHERMITTE, Hélène ZOUROUDIS, Elsa LORANG (S), Thierry NOGARET (S), Jean-Luc GERVAIS, Véronique BEL, Caroline MORICONI, Nadege JEANJEAN (S)

**Pouvoirs :** Soizic CHARLES a donné procuration à Philippe GERBIER; Patrick MARY a donné procuration à Philippe TOURRIER, Stéphane CATANIA a donné procuration à Anne-Catherine BENEZET

**Absents excusés :** Evelyne SUCH, Stéphanie TYNEVEZ, Alice FRANCOIS, Philippe ANDRES,

**En exercice :** 23

**Présents :** 19

**Votants :** 19

**Désignation du secrétaire de séance :** Monsieur Gérard PEREZ

**Objet de la délibération :** Election du président

Les membres du conseil Syndical de l'Orthus, se sont réunis dans la salle du conseil sur la convocation qui leur a été adressé par le Président, conformément aux articles L5211-1 du Code des collectivités territoriales.

La séance a été ouverte sous la présidence de Monsieur Philippe TOURRIER, Président, qui après l'appel nominal, a donné lecture des résultats constatés aux procès-verbaux des élections et a déclaré installer les délégués suivants :

Evelyne SUCH, Stéphanie TYNEVEZ, Marie-Louise CODOU (S), Philippe TOURRIER, Soizic CHARLES, Philippe GERBIER, Martine DURAND-RAMBIER (S), Philippe MARTIN (S), Eric FARGEAS, Alice FRANCOIS, Jimmy LAVAURE (S), Simon POPY (S), Cédric VIGNES, Philippe ANDRES, Philippe RICOME (S), Patrick MARY, Elodie MARTIN (S), Stéphane CATANIA, Francis VALERI, Anne-Catherine BENEZET, Carine TEIXEIRA (S), Philippe VALCIN (S), Gilles BERGER, Line CRESPIY, Christophe DUNOM, Caroline GADOIS (S), Christophe PEQUIGNOT (S), Gérard PEREZ, Raymonde VALLAT LHERMITTE, Hélène ZOUROUDIS, Elsa LORANG (S), Thierry NOGARET (S), Jean-Luc GERVAIS, Véronique BEL, Caroline MORICONI, Nadege JEANJEAN (S), Emmanuelle COFFRANT (S)

Monsieur Gérard PEREZ, doyen(ne) des membres du conseil, prend ensuite la présidence.

Le conseil a choisi pour secrétaire Madame Anne-Catherine BENEZET

Le conseil a choisi deux assesseurs: Madame Véronique BEL et Madame Caroline MORICONI.

**ELECTION DU PRESIDENT**

Premier tour de scrutin

Monsieur Le Président, après avoir donné lecture article L.2122-4 à L.2122-5, et L.2122-6 et L. 2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales, a invité le conseil à procéder à l'élection du Président, suite aux élections municipales du 15 mars 2026, et ce conformément aux dispositions prévues par l'article L.5211-1 et L.5211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales.



Publié le : 22/05/2026 09:50 (Europe/Paris)

Collectivité : Claret

[https://www.claret.fr/documents\\_administratifs/63388](https://www.claret.fr/documents_administratifs/63388)

Monsieur le Président demande qui présente sa candidature et invite les délégués à procéder à l'élection.  
Monsieur Philippe TOURRIER est candidat à la présidence.

Chaque conseiller syndical, à l'appel de son nom a remis fermé, à Monsieur le Président son bulletin de vote écrit sur papier blanc.

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :  
Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 19  
Nombre de bulletins litigieux énumérés aux articles L.65 et L.66 du code électoral : 0  
Nombre de suffrages exprimés : 17  
Nombre de bulletins nuls : 2

**A obtenu 13 voix Monsieur Philippe TOURRIER ; 3 voix Stéphane CATANIA ; 1 voix Gilles BERGER**

Philippe TOURRIER ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé Président, et a été immédiatement installé.

**Le Conseil Syndical, ouï l'exposé de son rapporteur, avoir en avoir délibéré, à l'unanimité,**

**PROCLAME** Monsieur Philippe TOURRIER, président du SIVOM DU PATRIMOINE DE L'ORTHUS et le déclare installé

**AUTORISE** Monsieur Philippe TOURRIER, le président à accomplir tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération



**DELIBERE A CLARET LE 16 avril 2026**  
**Pour expédition conforme**  
**Le Président,**  
**Philippe TOURRIER**

Monsieur le Président informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délais de 2 mois à compter de la présente notification ou de sa publication,  
Acte rendu exécutoire par M. le Président après dépôt en Préfecture et publication ou notification le

